



EYJEAUX

www.eyjeaux.com



Paysage d'automne

Bulletin Municipal N°41

Novembre 2011

Le Mot du Maire



En cette fin d'année 2011, l'actualité internationale et nationale présente de nombreux visages différents.

La crise, dont on nous avait annoncé la fin, est bien toujours présente. Nos grandes difficultés à obtenir un peu de croissance sont accentuées par une gestion plus que délicate de notre dette publique.

Le chômage progresse et les perspectives ne semblent pas très favorables. Je crains que ce ne soit encore le contribuable qui trinque puisque, inévitablement, il faudra faire des efforts pour résorber cette dette ou du moins freiner de manière significative son évolution.

En parallèle, nous avons vu et voyons plus de démocratie s'imposer chez nos voisins d'Afrique du Nord. Le rêve de millions de personnes prend enfin forme et les gens pleurent de joie d'aller voter. Souhaitons-leur beaucoup de courage pour aller au bout de ce joli rêve : le chemin sera long et difficile, semé d'embûches...

Chez nous aussi, en France, la démocratie a pris un nouveau visage avec les primaires du parti socialiste. Choisir le candidat pour représenter une force politique à une élection présidentielle renforce sa légitimité et donne plus de crédit à son discours. Presque trois millions d'électeurs ont effectué ce geste citoyen.

Quelques peu éloignées des turbulences internationales, la Commune d'Eyjeaux poursuit son chemin au gré des travaux et des projets d'aménagements : une cour largement agrandie avec un préau supplémentaire viennent améliorer la vie de notre école communale.

Le multiservice avec les deux appartements en étage prend forme progressivement. Différents travaux maintiennent en état notre voirie communale...

Tout le détail de ces opérations ainsi que nos décisions du Conseil Municipal sont développées dans ce numéro 41 et disponibles sur le site internet www.eyjeaux.com

Bonne lecture

Gérard PICHERIT

DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

URBANISME

Communalisation des sectionnaux de la Commune d'Eyjeaux

- Afin de protéger l'intérêt écologique reconnu de cette ZNIEFF et de proposer une gestion simple et raisonnée en simplifiant toutes les démarches,
- Constatant le défaut d'entretien des biens de section sur le territoire de la commune d'Eyjeaux,
- Après l'étude diligentée par la Communauté d'Agglomération sur la lande de Poulénat et la réunion de concertation du 18 juin 2011 avec la population concernée :

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne en application de l'article L 2411-12-1 du code général des collectivités territoriales inscrit par la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004, article 128 du journal officiel du 17 Août 2004 en vigueur le 01 Janvier 2005 de bien vouloir procéder, par arrêté préfectoral de transfert, à la communalisation de l'ensemble des biens sectionnaux énumérés ci-dessous :

- Village de Lombardie : 9ha 81a 70ca,
- Village des Aulières : 5ha 2a 10ca,
- Village de Lathière : 5ha48a50ca
- Village de Poulénat : 12ha 44a 20ca

Taux et exonérations facultatives de la taxe d'aménagement

A compter de mars 2012 la taxe d'aménagement se substituera à la Taxe Locale d'Équipement (TLE).

Actuellement, le taux de la TLE est de 2% pour la Commune.

Pour instituer la taxe communale à un taux choisi (maximum 5%), il convient de délibérer avant le 30 novembre 2011 faute de quoi elle sera instituée de plein droit au taux de 1%, ce qui aurait des répercussions sensibles sur l'équilibre du budget communal.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants le Conseil Municipal décide :

- -d'instituer, la taxe d'aménagement au taux de 3% sur l'ensemble du territoire communal
- -d'exonérer totalement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

1° Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L 331-7 (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des Prêts Locatifs Aidés d'Intégration PLAI qui sont exonérés de plein droit ou du Prêt à Taux Zéro +) ;

2° Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;

- -d'exonérer partiellement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

1° Les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (*logements financés avec un Prêt à Taux Zéro +*) à raison de 30 % de leur surface;

2° Les locaux à usage industriel et leurs annexes pour 50 % de leur surface.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Elle est transmise au service de l'État au plus tard le 1er jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

Construction de réseau de desserte électrique au lotissement « Le Pré La Vigne »

Le Conseil Municipal décide de désigner le Syndicat Energies Haute-Vienne comme maître d'ouvrage dans le cadre de ces opérations, au vu de l'adhésion de notre collectivité au Syndicat Energies Haute Vienne, et de confier les études de desserte d'un terrain en réseau basse tension situé dans le lotissement «Le Pré La Vigne».

L'estimation des travaux est de 1 590.00 €HT, la participation estimée de la Commune est donc de 1 192.50 €HT.

PERSONNEL - CRÉATION DE POSTES

Après la réussite à l'examen professionnel des deux agents du service administratif, le Conseil Municipal décide de créer :

- un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} août 2011
- un poste de rédacteur chef à temps complet au 1^{er} novembre 2011

En raison d'un besoin occasionnel au service technique, un adjoint technique de 2^{ème} classe non titulaire a été recruté le 1^{er} octobre 2011 pour une durée d'un mois.

AIDES DIVERSES

Aide de la Commune pour les Ecoles de musique

En raison des demandes de différents administrés :

- le Conseil Municipal approuve le versement d'une aide pour la pratique de la musique selon les conditions de revenus énoncées ci-dessous

et précise que l'aide est accordée jusqu'aux 18 ans de l'élève.

Le montant des revenus pris en compte pour le calcul de l'aide est le montant du revenu fiscal de référence du foyer divisé par le nombre de parts figurant sur l'avis d'imposition si imposition séparée fournir les 2 avis d'imposition.

Tranche de revenus	Aide accordée	Condition
0 à 7 500 €	10 € par mois	plafonnés à 10 mois et versés annuellement sur présentation d'un justificatif
7 501 à 8 500 €	8 € par mois	
8 501 à 9 600 €	6 € par mois	
9 601-10 800 €	4 € par mois	

Subvention exceptionnelle

« Course des 3 Limousines »

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200€ au Foyer Club Laïc de Feytiat pour l'organisation de la 5^{ème} édition de la course « nocturne des 3 limousines ».

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Avis sur les projets de Schéma Départemental de Coopération intercommunale suivants :

- intégration de la Commune de Couzeix et adhésion de la Commune de Bosmie-l'Aiguille dans la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par M. le Préfet de la Haute Vienne et présenté le 3 mai 2011 aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) puis notifié aux Communes consiste, en ce qui concerne la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole, en une extension de son périmètre par l'intégration de la Commune de Couzeix.

Par ailleurs la Commune de Bosmie-l'Aiguille a sollicité son retrait de la Communauté de Communes du Val de Vienne et son adhésion à Limoges Métropole,

Après avoir pris connaissance de cet exposé, le Conseil Municipal :

-émet un avis favorable sur la proposition du Préfet d'extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole à la Commune de Couzeix,

-émet un avis favorable à la demande d'adhésion de la Commune de Bosmie-l'Aiguille et sollicite un amendement au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale permettant l'extension du périmètre de Limoges Métropole à cette Commune.

- proposition de dissolution du Syndicat de Voirie du canton de Pierre-Buffière pour les raisons suivantes :

- le chevauchement sur 4 Etablissements Publics à Coopération Intercommunale à fiscalité propre mais dont le cœur est constitué par des Communes appelées à rejoindre la nouvelle Communauté de Communes s'étendant le long de l'autoroute A20 sud,

- remédier à la double adhésion des Communes de Boisseuil, d'Aureil et d'Eyeaux, membres de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole qui dispose de la compétence voirie.

➤ considérant que la dissolution du syndicat entraînerait la répartition de l'actif et du passif vers les actuelles communes adhérentes et une mutation du personnel sous l'égide du Centre Départemental de Gestion 87, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour la partie concernant le Syndicat Intercommunal de Voirie du canton de Pierre-Buffière.

REPAS DES AÎNÉS

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2011

à 12 HEURES Salle «La Grange»

Animation Assurée

Le Maire et le Conseil Municipal offrent ce repas à toutes les personnes âgées de 65 ans au 31 décembre 2011 inscrites sur la liste électorale de la Commune.

Le conjoint ne remplissant pas ces conditions est également invité(e) moyennant une participation financière

*** FÊTE DE NOËL A L'ÉCOLE ***

*** * * * ***

**La fête de Noël aura lieu le
Vendredi 16 décembre pour les
classes de Cours Élémentaire2 et
Cours Moyen, suivie d'une boum
Et Samedi 17 décembre pour les
classes maternelles, Cours
Préparatoire et Cours Élémentaire1
avec un spectacle de clowns
"Bigoudis"**

L'ÉCOLE

Notre école compte 159 élèves répartis de la façon suivante

ENSEIGNANT	CLASSE	EFFECTIFS
Mme Geneviève DUCHEZ assistée de Mme Aline BONNET	Petite section Moyenne section	24 6
Mme Marie-Laurence GAUMONDIE Assistée de Mme Cécile SOULAT	Moyenne section Grande section	13 14
Mme Stéphanie BAUMARD Assistée de Mme Marylène FOIREST	Grande section Cours Préparatoire	6 21
Mme BEILLER	Cours Elémentaire 1	22
M. LEVASSEUR	Cours Elémentaire 2 Cours Moyen 1	10 10
Mme M.A. RAFFIER-LASCAUD Directrice Mr BARNAUD	Cours Moyen 1 Cours Moyen 2	9 12
Mme Virginie LETRANGE	CLIS	12

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES MUNICIPAUX

Garderie du matin	Mmes FOIREST, GROS, TAVERNIER
Garderie du soir	Mmes FOIREST, TAVERNIER, DEFARGE, VAURY
Garderie après le repas	Mmes GROS, BRETON, BEGOIN, TAVERNIER, DEFARGE
Préparation des repas	Mmes BRETON, TAVERNIER
Service des repas	Mmes BONNET, SOULAT, FOIREST, GROS, BEGOIN, TAVERNIER, DEFARGE
Transports scolaires	Mme BUREAU
Accompagnatrices Transports scolaires	Mmes SOULAT, BEGOIN, BONNET



Mme DEFARGE
et Mlle VAURY
ont rejoint les services depuis
la rentrée scolaire

Le mode de fonctionnement reste le même que l'année précédente : soit 4 jours 1/2, ce qui semble tout à fait satisfaisant pour les enfants.

Les horaires sont inchangés : soit le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 45. Le mercredi de 9 h à 12 h.

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants après les cours jusqu'à 15 h 55 ou après 16 h 30.

Le temps de soutien et les activités pédagogiques proposés aux enfants sont maintenus de 15h45 à 16h30.

Nous rappelons les horaires du service de garderie :

le matin de 7 h à 8 h 50
le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

TARIFS CANTINE ET GARDERIE
Applicables au 1^{er} septembre 2011

CANTINE	Tarifs	Tarifs
Forfait mensuel	27.50€	28.00€
Repas occasionnels élève et adultes	4.00€	4.10€
Repas pour emploi aidé	2.00€	2.00€
Déduction par journée d'absence pour raison médicale si absence supérieure à 1 semaine	2.00€	2.00€

GARDERIE	Tarifs	Tarifs
Forfait	26.00€	26.50€
Garderie occasionnelle Matin ou soir	1.80€	1.85€

CRÉATION D'UN EMPLOI
SOUS CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI

Un emploi est créé depuis le 1^{er} octobre 2011 pour 20 heures hebdomadaires et pour une durée de 6 mois renouvelables. La personne recrutée interviendra également avec le personnel communal pour toutes les activités périscolaires.

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA COUR DE RÉCRÉATION
ET CONSTRUCTION D'UN PRÉAU



Depuis plusieurs années la municipalité fournit un effort particulier en direction des locaux scolaires :

- création du restaurant scolaire en 2005, puis de deux salles de classes dans l'ancienne cantine en 2007,
- aménagement d'une galerie vitrée et réfection des toitures en 2008,
- création en 2010 d'une nouvelle salle de classe à la place du préau au droit de l'école maternelle.

Tous ces travaux ont empiété sur la cour, réduisant la superficie de ce lieu essentiel au dévouement et à l'épanouissement des enfants.

C'est pour adapter cet espace que le Conseil Municipal a décidé de l'agrandir et d'y implanter un préau supplémentaire d'environ 50 m².

Pour cela le bâtiment modulaire a été déplacé : rappelons que ce bâtiment était installé depuis 2002 pour accueillir la classe transférée aujourd'hui dans la dernière salle créée en 2010.

Ce bâtiment restera à disposition de l'école mais aussi des associations de la Commune.

L'espace ainsi libéré a servi à agrandir sensiblement la cour par la réalisation de travaux de terrassement et de pose d'un enrobé, l'ensemble ceint par un mur de soutènement en pierre surmonté d'une protection métallique.

Les murs de séparation ont été arasés et transformés en bancs. Le revêtement des cours existantes et de l'espace situé devant le restaurant scolaire a été refait.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de maintien et de modernisation de l'école dans ses locaux historiques en préservant la qualité architecturale de notre Bourg.



Deux entreprises de la commune ont participé à la réalisation des travaux

- Charpente bois – Couverture : Entreprise COUDERT
- Electricité-Plomberie : Entreprise FAUCHER



ACCUEIL DE LOISIRS

Le Royaume des enfants

Repos, soleil, baignade, pique-nique ou barbecue, autant de mots qui nous projettent en vacances, au coeur d'un accueil de loisirs vivant et joyeux.

Le Royaume des Enfants a entamé la période estivale sur les chapeaux de roue, avec un programme riche en découvertes et en moments de détente pour les enfants.

Que faut-il pour des vacances réussies ?

De la motivation ? Il y en a à revendre parmi l'équipe pédagogique. La motivation de tout faire pour qu'un groupe puisse vivre ensemble le sourire aux lèvres et sans cesse continuer à s'amuser.

De la découverte ? C'est sûr il y en a eu, les animateurs tiennent à leur rôle pédagogique dans la découverte du monde qui les entoure, dans la compréhension et l'envie de découvrir.

Du jeu ? Bien sûr ! Comment passer une journée sans s'amuser tous ensemble sur de petits jeux en ronds ou des grands jeux dans la forêt ?

De l'eau ? Il faut bien avouer, certains jour il a fait si chaud...

Des rires ? Nul besoin de les forcer, ils viennent naturellement, et les rires d'un enfant valent bien tous les cadeaux du monde.

C'est ainsi que l'équipe d'animation a proposé cet été :



- **un séjour réservé aux 8/11 ans, au camping de Lissac sur Couze au sud de Brive, avec baignades, voiles et tir à l'arc au programme.**
- **une nuitée pour les 4/6 ans accompagnés de jeunes du pôle ados au même endroit, afin de bien profiter de la piscine et du lac.**

- **un séjour pour les ados au Lac Léman, avec des séances de catamaran, 2 journées en Suisse, des randonnées ainsi que la visite de l'usine d'embouteillage à Evian.**



Après un été riche en activités tant sur le plan du centre de loisirs, que des séjours, les enfants ont repris le chemin de l'école ... et des mercredis avec en perspective des journées bien occupées.

La belle arrière-saison a permis aux enfants de profiter de la richesse du territoire avec notamment une sortie au verger d'Eyjeaux, accompagnée par les membres de l'association « Les Croqueurs de Pommes » que nous remercions au passage. Les enfants ont ensuite préparé de merveilleux crumbles d'automne avec leur récolte. Jeux, promenades, et activités manuelles ont rythmé l'ensemble des mercredis de septembre.

D'ores et déjà bouclé le programme des vacances de la Toussaint a lui aussi rencontré un bel enthousiasme et c'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux venus pour aller à la patinoire, fabriquer des épouvantails ou découvrir les joies de la fabrication d'objets en cartons.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
serviceanimationboisseuil@orange.fr
ou 05 55 06 10 30
et le mercredi 05 55 06 91 78

TARIFS APPLICABLES DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2011

ACCUEIL DE LOISIRS

Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux	Tarifs 2011
Journée complète (repas compris) – 1 ^{er} enfant	11.15 €/jour
Journée complète (repas compris) – 2 ^{ème} enfant	9.00 €/jour
Journée complète (repas compris) – à partir 3 ^{ème} enfant	6.35 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – 1 ^{er} enfant	6.70 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – 2 ^{ème} enfant	5.10 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – à partir 3 ^{ème} enfant	3.80 €/jour
Repas	2.00 €/repas
Enfants hors commune (sauf Eyjeaux)	
Journée complète (repas compris)	13.40 €/jour
Demi-journée matin ou après midi	8.10 €/jour
Repas	3.60 €/repas
STAGES – Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux	
Stage à vocation sportive – Par enfant	25.50 €/ stage
Stage à vocation culturelle – Par enfant	20.40 €/stage
SEJOURS – Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux	
Ados - Séjour 2 jours	25.50 €/séjour
Ados - Séjour 4 jours – 1 ^{er} enfant	102.00 €/séjour
Ados - Séjour 4 jours – à partir du 2 ^{ème} enfant	82.00 €/séjour
Ados - Séjour 5 jours – 1 ^{er} enfant	158.00 €/séjour
Ados - Séjour 5 jours – à partir du 2 ^{ème} enfant	107.00 €/séjour
Ados - Séjour 8 jours – 1 ^{er} enfant	184.00 €/séjour
Ados - Séjour 8 jours – à partir du 2 ^{ème} enfant	158.00 €/séjour
8/11 ans – Séjour 5 jours - 1 ^{er} enfant	76.50 €/séjour
8/11 ans – Séjour 5 jours - à partir du 2 ^{ème} enfant	51.00 €/séjour
4/6 ans – Séjour 2 jours	25.50 €/séjour
Séjours ados et pré-ados durée supérieure à 2 jours – arrhes à l'inscription	50.00 €
Accueil libre ados	Adhésion annuelle 5.00 €

* * * * *

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES D'EYJEAUX

AJUSTE Marie-Pierre	Poulénat	☎ 05.55.31.28.90
BESSE Laetitia	11 Lotissement Le Mas Barette	☎ 06 25 21 55 33
COUTURAS Agnès	10 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05 55 00 21 43
DEVOYON Séverine	27 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05 55 00 20 18
JOUANIE Clervie	Chantecaille	☎ 05.55.58.39.08 ou 06 28 29 68 83
LEBLOIS Florence	La Villatte	☎ 05 55 30 88 27
ROUZIER Yvette	Route des Allois	☎ 05 55 48 30 29
ROCHA CORREIA Annie	2 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05.55.08.28.20 ou 06 26 67 70 15
BURKEL Eloïse	Les Allois LA GENEYTOUSE A 3 km d'Eyjeaux	☎ 05 55 09 23 50

TRANSPORTS COLLECTIFS

DU NOUVEAU DEPUIS LA RENTRÉE

Depuis le 5 septembre, la ligne 31 Quai H-Place W. Churchill-Eyjeaux utilisée majoritairement par les trajets scolaires et précédemment exploitées par la « Haute-Vienne en car » rejoint également le réseau TCL.

Du lundi au vendredi en période scolaire

Horaires		<u>Aller</u>	<u>Retour</u>
	Eyjeaux Bourg	7:05	17:55
	Ancienne Gare	7:09	17:51
	Jean Gagnant	7:24	17:31
	Place Jourdan	7:28	17:27
	Place W. Churchill	7:34	17:20

TELOBUS, le transport à la demande:

Nouveau service mis en place en septembre 2006 à titre expérimental, **TELOBUS** permet de relier les Communes de la 2ème couronne, en taxi, à une ligne régulière du réseau TCL.

Pour en bénéficier il suffit de **s'inscrire gratuitement:**

Soit par courrier, STCL service TELOBUS, 8, rue du Clos Moreau 87007 Limoges cedex.

Soit par téléphone, 05 55 34 87 47 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

Une carte personnelle vous sera alors retournée, par courrier, comprenant un code personnel à mentionner lors de vos réservations.

Ensuite vous n'aurez plus qu'à réserver votre taxi la veille en appelant le service **TELOBUS** au **05 55 34 87 47** du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.



HANDIBUS LIMOGES MÉTROPOLE:



Parallèlement à la mise en accessibilité de son réseau de transports urbains, Limoges Métropole a fait le choix de conserver un service spécifique « de porte à porte » permettant la mobilité individuelle aux personnes dans l'incapacité de prendre le bus :

Handibus Limoges Métropole

C'est un service de transport urbain « à la demande » sur inscription préalable auprès de la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole.



Pour en savoir plus, vous pouvez consulter, dans la rubrique « à télécharger », le règlement complet du service Handibus Limoges Métropole ou vous rendre sur le site de la STCL, www.stcl.fr, rubrique « liens utiles ».

LIMOGES MÉTROPOLE

DECHÈTERIES

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'ACCÈS

**Du 1er octobre 2011 à fin mars 2012,
se déroulera une opération de
renouvellement gratuit des cartes d'accès.**

Les agents d'accueil récupéreront en déchèterie les anciennes cartes d'accès (antérieures à janvier 2011) et fourniront :

- d'une part, **une autorisation provisoire** d'accès qui permettra aux usagers ayant rendu leur carte de continuer à accéder aux équipements sans discontinuité,
- d'autre part, **le formulaire de renouvellement**

ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Pour toutes les Communes,
- la collecte des encombrants est principalement assurée par apport volontaire sur les déchèteries communautaires.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer directement en déchèterie, le service PROXIMAIN est à votre disposition au 0 800 00 87 87 moyennant une participation financière.

**Depuis le 1^{er} octobre 2010, les horaires des déchèteries ont été uniformisés :
9h-12h30 et/ou 14h-18h.**

Les horaires saisonniers ont été supprimés ainsi que la plage horaire 12h/14h le week-end.

Les déchets acceptés sur l'ensemble des déchèteries communautaires sont :

- les encombrants
- les végétaux
- les métaux
- les cartons
- les gravats
- le verre
- les papiers, journaux et magazines
- les huiles de vidange
- les piles
- les batteries
- le bois
- le PSE (polystyrène expansé)

Les Déchets ménagers spéciaux (DMS)

Il s'agit en fait de :

- peintures, vernis, pâteux divers
- acides, bases, produits chimiques divers
- solvants chlorés ou non, produits d'entretien toxiques
- insecticides, désherbants
- bombes aérosols
- tubes néons, lampes
- hydrocarbures
- comburants

Ils sont récupérés en déchèteries selon les modalités suivantes :

La collecte est permanente sur les déchèteries Lebon, Samie, Le Cavou, Panazol et Verneuil-sur-Vienne aux heures d'ouverture habituelles. Pour les autres sites, les **collectes sont semestrielles** :

- Rilhac Rancon le 3^e samedi d'octobre et le 3^e samedi d'avril
- Isle : le 2^e samedi d'octobre et le 2^e samedi d'avril
- Eyjeaux : le 4^e samedi de novembre et le 4^e samedi de mai
- Saint Gence : le 1^{er} samedi d'octobre et le 1^{er} samedi d'avril
- Saint Just le Martel : le 3^e samedi de novembre et le 3^e samedi de mai

DÉCHETS VERTS ET COMPOSTAGE

Les déchets végétaux issus des jardins doivent être déposés en déchèterie (sans emballages cartons ou plastiques qui pourraient gêner leur compostage). Ils sont ensuite broyés soit au Centre de Recyclage, soit sur site, pour être ensuite compostés ou bien acheminés chez des exploitants agricoles.

Une **distribution gratuite de compost** est organisée une fois par semaine sur chaque déchèterie.

Elle a lieu :

- de la première semaine de septembre à la dernière de novembre
- de la première semaine de mars à la dernière de juin

En échange du premier apport de déchets verts effectué dans la journée et limité à un sac de 40 litres par jour.

Depuis février 2007, il est également possible d'obtenir du compost en vrac au Centre de Recyclage tous les vendredis après-midi de 14h00 à 17h00 pendant les mois de février, mars, avril, mai, septembre, octobre et novembre.



L'Évasion

*bar / restaurant
multiservices*

Comme vous avez pu le constater depuis quelques mois, la Commune fait construire un commerce multiservices.

Nous avons été choisis par cette dernière pour créer un bar / restaurant multiservices. Nous sommes un jeune couple dynamique avec plein d'idées en tête et qui aime les défis. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous expliquer la tenue de notre projet.

En voici les grandes lignes :

- côté restaurant : formule du jour (tous les midis, du lundi au vendredi) et menu à la carte du vendredi soir au dimanche midi
- côté multiservices : pâtisserie, dépôt de pain, traiteur, petite épicerie, journaux quotidiens...
- côté bar : soirée à thème... mais avant tout un lieu de partage

Nous espérons vous voir nombreux à l'ouverture courant avril et attendons avec impatience vos réactions et vos idées...

Merci et à très bientôt
Mickael et Maryse Andrieux



Coiffure L'Hairbus

Tél 07 60 16 98 99

Sans rendez-vous - Accès handicapé

Coupe masculine 9.50 €

Coupe féminine 13.50 €

L'Hairbus vous attend dans votre Bourg

EYJEAUX le 21 novembre 2011 et le 12 décembre 2011

Nous sommes aussi à la foire de la Croisille tous les 18 du mois, sauf si le 18 est un vendredi ou un samedi, jours où nous sommes en zone nord, à côté de Babou.

ETAT CIVIL



Naissances



LAFAGE Elisa Marine, née le 29 avril 2011
à Limoges, Les Planchettes

GUILBAUDEAU Timéo, né le 3 juin 2011
à Limoges, 17 lotissement Le Pré la Vigne

PHILIBERT Emma, née le 8 août 2011
à Limoges, La Chataigneraie

ROUDEAU Eliott, né le 16 août 2011
à Limoges, Leyrahout

LACHAUD Lucie Marie Louise,
née le 27 août 2011 à Limoges, Les Salles

BARTHELEMY Romain, né le 31 août 2011
à Limoges, 10 lotissement Le Mas Barette

PLANE Arthur, né le 2 septembre 2011
à Limoges, Saint Hubert

Les 100 ANS de Monsieur REYNIER

Marcel REYNIER est né à Eyjeaux le 20 Juillet 1911.

Il a vécu dans sa maison du haut bourg durant sa jeunesse, puis il y a passé ses vacances. Tout au long de sa vie professionnelle il a vécu à Uckange, Toulouse et Nancy.

Il est revenu à Eyjeaux pour sa retraite, d'abord avec Nelly sa femme et seul après le décès de cette dernière en 1985. Depuis 2 ans, il habite à " La Juvénie", Maison de retraite à Payzac en Dordogne, près de Saint-Yrieix.

C'est là que ses 3 filles, ses 7 petits-enfants et ses 4 arrières petits-enfants se sont réunis le 16 Juillet dernier pour fêter cet anniversaire très particulier...

100 ans et 4 jours après sa naissance, un 5^{ème} arrière petit-enfant, Arthur, a vu le jour ! La vie continue...

Odile Monferran (sa fille)



Mariages



MONTIBUS Ludovic, Eric et VERNEUIL Corinne, Yvette le 10 septembre 2011, Le Bourg

DEFAYE Morgan et DELBOS Laëtitia le 22 octobre 2011, Fontaine Caillaud

Ne sont inscrits que les mariages célébrés à la Mairie d'Eyjeaux

Décès

ALLOUVEAU de MONTRÉAL Brigitte Marie-Thérèse épouse
de la BOURDONNAYE-BLOSSAC, 89 ans, Le Bourg,
le 12 mai 2011 à Limoges

LACHAUD Jean, 89 ans, Les Salles,
le 25 juin 2011
à Saint-Léonard-de-Noblat

VALEIX Michaël, 30 ans, Résidence Le Verger,
le 29 mai 2011 à Boisseuil



EYJEAUX PRATIQUE

MAIRIE

Permanence de M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes : sur rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie

TEL : 05.55.00.27.81

FAX : 05.55.48.39.00

E-mail : mairie.eyjeaux@orange.fr

http : // www.eyjeaux.com

Heures d'ouvertures de la Mairie

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
mercredi et samedi : 8h30 à 12h30

SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les garçons et les filles.

Ils doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire.

BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres par l'intermédiaire du dépôt du bibliobus (Bibliothèque itinérante du Conseil Général), sans droit d'inscription et aux heures d'ouverture de la Mairie.

ESPACE PUBLIC MULTIMEDIA DE FEYTIAT

Les habitants d'Eyjeaux peuvent accéder à l'espace numérique multimédia de FEYTIAT situé à la Bibliothèque Multimédia André Périgord ☎05.55.48.43.00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Patricia CHABROUX assure une permanence à la Mairie d'EYJEAUX le **4ème jeudi de chaque mois de 9h00 à 11h30** (Prendre rendez-vous à la Mairie de préférence)

Ou à la Maison de la Solidarité
32 rue Domnolet Lafarge LIMOGES
☎ 05.55.30.09.96

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accueil de la clientèle : S.I.A.E.P. des Allois
Mairie 87400 LA GENEYTOUSE

☎ 05.55.09.70.12

Renseignements techniques : Ets MIANE et VINATIER ZI de Beauregard 19100 BRIVE
Dépannage 24h/24 Tél.: 05.55.86.08.61

COLLECTE DES DÉCHETS

N° Vert 0 800 86 11 11

BACS VERTS le samedi matin

**BACS BLEUS le jeudi après-midi
des semaines paires**

Encombrants ménagers

4^e jeudi de février, mai, août et novembre.
Se faire inscrire en Mairie 10 jours avant.

DECHÈTERIES

Les habitants d'Eyjeaux ont accès aux déchèteries communautaires suivantes :

EYJEAUX

**(ouverte mardi et samedi de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h00) ☎ 05.55.30.42.55**

- Zone de Magré : Rue Léonard Samie
- Zone industrielle Nord : Rue Philippe Lebon
- Landouge : Rue du Cavou

**Une carte d'accès est obligatoire
pour pénétrer sur le site.**

Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer etc...) et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport).

PERMANENCE Mutualité Sociale Agricole

M. FLACASSIER assure une permanence les 1^{er} mardis de chaque mois de 9h à 12h à Pierre-Buffière.

L'assistante sociale accueille à la MSA Impasse Sainte Claire ou rend visite à domicile sur rendez-vous. ☎ 05.55.49.87.58

CURÉ DE LA PAROISSE

PIERRE-BUFFIERE ☎ 05.55.00.61.45

DIMANCHE 13 NOVEMBRE



MARCHÉ DE LA SAINT-MARTIN

Le traditionnel marché se déroulera dimanche 13 novembre

Cette journée organisée par la municipalité et les nombreux bénévoles est désormais bien installée.

L'Association des Parents d'Elèves FARANDOLE
vous proposera un stand bien achalandé avec des produits du terroir :
châtaignes blanchies, jus de pommes, boudins,
et divers produits régionaux.

**PRODUITS DU TERROIR
EXPOSITIONS DIVERSES
PEINTURES-DESSINS
OBJETS DE COLLECTION**

Possibilité de se restaurer sur place

Les enfants pourront s'en donner à cœur joie sur les manèges
dans les différents stands.

-ENTRÉE ET PARKING GRATUITS-



LA VIE ASSOCIATIVE

COTE FIL - COTE CADRE
ASSOCIATION BRODERIE ENCADREMENT

Vous êtes intéressée par :

- Les *travaux d'aiguilles* (broderie traditionnelle, point compté, canevas, tricot, crochet ...)
- L'*encadrement* de photos, gravures, cartes, peintures ou broderies....

Alors débutante ou confirmée ... Ne restez plus isolée,
L'Association **CÔTE FIL CÔTE CADRE** serait heureuse de vous accueillir avec vos ouvrages ou vos travaux.

L'association se réunit le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois à 20 h 30
Mairie : Salle n° 2 au 1^{er} étage.



SOIREE ACCUEIL et DECOUVERTE
LE 16 NOVEMBRE à partir de 20h30

Contacts :

Sandrine JAUDINOT : 05 55 10 21 39

Geneviève JOASSIM :

05 55 00 26 08



L'Amicale des Parents d'Elèves « FARANDOLE » a tenu son assemblée générale le vendredi 23 septembre 2011.

Au cours de cette assemblée, la Présidente Madame DEVOYON Séverine a informé les membres de la modification du statut de l'association. En effet, dès cette année, grands-parents et habitants de la commune d'Eyjeaux pourront être membres actifs au sein de FARANDOLE.

Ci-dessous, le bureau pour l'année scolaire 2011-2012:

PRESIDENTE:	Mme DEVOYON Séverine
TRESORIERE:	Melle LEBRAUD Célia
TRESORIERE ADJOINTE:	Mme LEBLOIS Florence
SECRETAIRE:	Mme MONEGER Marie-Laure

MEMBRES ACTIFS: Mme JAUDINOT Sandrine, M. PETINON Pierre-Yves, Mme KORTAA Annie, Mme REDON-GRATELOUBE Maryline, Mme BOUCHARAYCHAS Magalie, Mme LAVAUD Valérie, Mme MERILLOU Anne-Laure, Mme MAÏSSA Christine, M. FREDON Laurent, M. DEVOYON Joseph, Mme COUDERC Maria, Mme ROUSSEAU Véronique.

Les membres du bureau remercient tous les bénévoles pour leur investissement en faveur de l'école et de tous les enfants.

Dès à présent, FARANDOLE vous présente le calendrier des manifestations pour l'année 2011-2012:

- * Participation au marché de la Saint-Martin: le dimanche 13 novembre
- * Arbre de Noël: le vendredi 16 et samedi 17 décembre
- * Loto: le dimanche 12 février
- * Participation au marché des Plantations: le dimanche 13 mai
- * Vide grenier: le samedi 30 juin

Vous êtes intéressé par l'association ou souhaitez tout simplement un renseignement, n'hésitez pas à contacter les membres de l'association.

FARANDOLE

Mme DEVOYON 05-55-00-20-18
Mme MONEGER 06-10-07-35-40



ASSOCIATION CONTRETEMPS DANSE

La saison 2010-2011 s'est terminée par un grand spectacle organisé en partenariat avec l'école de danse de la Fauvette que nous remercions pour leur investissement au sein de ce spectacle. Nous tenons à féliciter toutes les danseuses pour leur prestation de grande qualité.



L'année a repris de plus belle avec cette année un nouveau cours qui a lieu les mercredis de 14h00 à 15h00 à la salle des fêtes d'eyjeaux; Ce cours s'adresse tout particulièrement aux adolescentes de 11 à 15ans.

Les autres cours sont inchangés :

- 17h00-18h00 : éveil pour les 5-8 ans (cours complet)
- 18h-19h00 : Modern jazz pour les 8-11 ans
- 19h00-20h15 : gymnastique pour adultes et ados.
- 20h15-21h30 : Modern Jazz adultes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Il n'est pas encore trop tard.

Renseignements : Annette CHARBONNIER : 05.55.00.23.02.
Annie MAZURIER : 05.55.00.20.40.
Marie-France SCHIO : 05.55.09.70.39.



Les membres du Comité des Loisirs préparent déjà
la 10^e édition des « Dingomobiles ».

Pour fêter cet évènement et organiser au mieux cette manifestation, nous faisons appel à tous les bénévoles motivés qui souhaitent faire vivre notre Commune.

**N'HESITER PAS A VENIR NOUS REJOINDRE
POUR FAIRE LA FETE A EYJEAUX
Vous serez les bienvenus**

DIMANCHE 1 JUILLET 2012
Le COMITE des LOISIRS d'EYJEAUX
10^{ème} édition des **DINGOMOBILES**

Les concurrents peuvent s'inscrire dès à présent
Soit par mail sur les sites <http://dingomobile.free.fr>
ou www.eyjeaux.com
Soit par téléphone 06.87.01.65.77



Rendez-vous à tous le premier dimanche de juillet
pour retrouver l'esprit de l'équipe fondatrice des
« Dingomobiles ».

Le bureau





SAISON

2011-2012

Bonne humeur et énergie :

ce sont les 2 leitmotiv de ce début de saison.

Beaucoup de nouvelles adhérentes ont rejoint l'association et nous les en remercions vivement. Certaines nous ont découvert lors de la démonstration de Step-Cardiofit au marché des plantations d'Eyjeaux, où nous avons été accueillies avec chaleur par nos concitoyens (et la météo très « chaude » !).

La saison 2010-2011 a été clôturée par un repas convivial et festif, suivi d'une animation, au Mundo Latino.

Toujours partantes pour faire la fête, cette année encore, nous organisons une soirée « Moules-Frites » animée par Sébastien Moulin le 19 novembre prochain à la salle La Grange. Nous comptons sur vous pour connaître en 2011 le même succès qu'en 2010.

Les horaires de cours n'ont pas changé :

- FAC-FITNESS : Entretien, renforcement musculaire, cardio :
le mardi soir de 20h30 à 21h30 avec Isabelle, salle La Grange,
- STEP-CARDIOFIT : Pratique du step suivi de cardiofit :
le jeudi soir de 20h00 à 21h30 avec Wilfried, salle La Grange.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont toujours ouvertes, et qu'il est encore possible de découvrir l'une ou l'autre des activités proposées par 2 séances découvertes gratuites.

Renseignements au : 06 30 23 59 67.

La Présidente

Laurence Harixcalde

La Trésorière

Maria Coudert

La Secrétaire

Célia Lebraud



PÉTANQUE CLUB D'EYJEAUX

Le club de pétanque se félicite du bon accueil des entraînements du vendredi soir.

Le concours officiel a lieu le 17 juillet, 66 doublettes étaient présentes.

Le bureau remercie les bénévoles qui nous ont aidés.

Venez nous rejoindre nombreux la prochaine saison.

Le bureau



N° F.F.J.D.A. 19870490

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. En effet, après plus de 30 années passées au club, Nicolas et Alain ont décidés de se retirer des tatamis. Nous ne manquerons pas de les remercier lors de l'assemblée générale de juin.

Cet événement nous a amené à rechercher de nouveaux enseignants. Sébastien et Philippe nous ont donc rejoint pour enseigner notre sport, et seront présents en alternance une semaine sur deux.

Nous vous rappelons que le judo est un sport qui peut se pratiquer à partir de 6ans et plus, et est ouvert aux filles et aux garçons.

Le Ju-Jitsu self défense est ouvert aux adolescents et aux adultes. C'est une activité ludique qui ne nécessite aucune connaissance du Judo. Cette année il sera complété par du Taïso, méthode qui est composée de relaxation, d'assouplissement, maîtrise de soi....

HORAIRES :

	Mardi	Mercredi	Vendredi
Judo Enfants (6 à 10ans)	18H00 → 19H00	/	18H00 → 19H00
Judo Ados, adultes	19H00 → 20H30	/	19H00 → 20H30
Ju-Jitsu Taïso	/	19H00 → 20H30	/

Vous pouvez nous contacter à l'une des 3 adresses ci-dessous, à la salle lors des cours ou par courriel : judoclubeyjeaux@yahoo.fr

Président
Antoine RICHE
La Vermeillerie
87220 EYJEAUX
☎06.38.45.41.81

Trésorière
Christelle BOISSIERE
Lot. Le Mas Barrette
87220 EYJEAUX
☎05.55.30.40.06

Secrétaire
Nicolas POULY
Route des Veyrines
87140 CHAMBORET
☎05.55.30.53.89



Foyer Associatif et Culturel d'Eyejeaux

face_eyejeaux@yahoo.fr

Siège : 27 le Pré la Vigne – 87220 Eyejeaux (05 55 00 20 18)

FACE propose à nouveau cette année une participation au **TELETHON**

qui aura lieu le **samedi 3 décembre** à la salle la grange.

Vente de jus de pomme pasteurisé : passez votre commande au 05 55 48 36 73 ou 05 55 30 35 76
(vendu jusqu'au 3 décembre : 3€le litre ou 10€les 4 litres)

19h00 : Apéritif à la salle la grange

20h00 : Repas avec animation jeux

prix du repas : 20€adultes, 10€pour les moins de 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans

inscription au repas obligatoire avant le 27 novembre au 05 55 00 20 18 ou au 05 55 30 35 76

FACE propose aussi tout au long de l'année des randonnées pédestres, de la course à pied, des soirées jeux, des sorties diverses et une participation à l'organisation de la course des trois limousines.

Les tarifs d'adhésion à l'association sont de 10 euros par personne pour la saison 2011/2012 et 20 euros pour une cotisation familiale.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner, pour participer, animer, proposer,....

Sortie en Corse en 2011

Au cours du printemps 2011, les « faceurs » ont clôturé l'année avec l'organisation d'une semaine découverte de la corse : dépaysement garanti pour cette sortie remarquable !



Randonnée aux aiguilles de Bavella



phase de récupération insulaire

Le programme vous intéresse ? Rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !.....

Le bureau de FACE



Vous l'avez sans doute remarqué, le journal Eyjeaux Expression distribué dans les boîtes aux lettres, a fait peau neuve en 2011.

Nous continuons d'y aborder plusieurs sujets dont certains concernent notre vie locale et qui traduisent notre engagement et notre intérêt pour notre vie collective locale.

L'actualité à Eyjeaux nous donne régulièrement l'occasion d'exposer des points de vue, et le sujet d'actualité le plus brûlant est la réflexion sur l'aménagement du centre bourg et la perspective de la création d'une nouvelle route dans le bourg d'Eyjeaux.

Nous développerons donc dans notre journal des éléments relatifs aux réflexions menées sur ce sujet, en exposant aussi notre point de vue afin que tous les citoyens de la commune puissent mesurer au mieux les effets de tels projets. Des échanges qui pourront bien entendu dépasser le seul espace du journal, comme nous l'avons déjà fait par le passé dans le cadre de la réflexion sur internet, par exemple.

Eyjeaux Expression est aussi un lieu de débat pour toutes les questions qui nous intéressent et dépassent le cadre de notre territoire communal.

Nous tiendrons notre assemblée générale en fin d'année : sa date sera indiquée dans le bulletin n° 28 de fin d'année 2011. Nous vous invitons à y participer et à venir échanger avec nous.

Vous pouvez nous contacter par mél : eyjeaux_expression@yahoo.fr
ou par téléphone au 05 55 48 36 73,
pour de simples précisions, ou pour rejoindre notre équipe

Président : Jacques ROUX
Secrétaire : Maurice CHARBONNIER
Trésorier : Antoine RICHE

L'ADIL 87 vous informe dans le domaine du logement

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées **gratuitement** chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les consultations juridiques

Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété ...
- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores ...
- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...
- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

Les consultations financières et fiscales

Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille
- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme ...
- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h00-12h00	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h00-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45	Maison du Département
Châteauneuf la Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h00-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix la Perche	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h00-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	13h30-16h30	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	13h30-16h30	Maison du Département
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil.org/87

Le site Internet de l'ADIL 87 (environ 20000 visites annuelles) comporte de nombreuses rubriques. De nouvelles rubriques sont apparues en 2011 : « Actualités logement », dont le contenu est mis à jour dès la parution de nouveaux textes législatifs, « Location et aspects énergétiques », et « Outils de calcul ». En outre, l'utilisateur peut y trouver une analyse du marché locatif dans 24 bourgs centres, une présentation des lotissements en cours de commercialisation, un dossier de l'accédant, des exemples de lettre type, un Observatoire des Taux et des Prêts, des conseils en cas de litige locatif, un dossier consacré au logement des personnes âgées et handicapées, le calendrier des permanences décentralisées dans les Pays.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)

Mercredi : 8h30-17h30

Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)

Vendredi : 8h30-17h30



LE SIPRAD a fêté ses 20 ans



C'est à la salle de Chabanas à Pierre Buffière que membres fondateurs, élus, anciens présidents, personnel, représentants de la Résidence Adeline, membres du bureau et bénéficiaires se sont retrouvés autour d'un goûter pour fêter cet évènement.

Le **S**ervice Intercommunal de **P**ortage de **R**epas **A** Domicile a été créé sous l'impulsion de Jean Paul DURET, en collaboration avec la maison de retraite de Pierre Buffière et les conseillers généraux des cantons de Saint Germain les Belles et Pierre Buffière : Marc DITLECADET et Marcel RIGOUT.

Le 15 octobre 1991 le SIPRAD a livré ses premiers repas.

Il a été créé pour aider les personnes âgées, handicapées ou convalescentes. Ce service indispensable est encore aujourd'hui une nécessité et il le sera sans doute de plus en plus pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible.

Depuis sa création les repas sont préparés à l'EHPAD de Pierre Buffière. Ils sont adaptés en fonction des régimes de chacun (sans sel, sans gras, sans fibres....)

En 20 ans plus de 330 000 repas ont été servis.

Le nombre de bénéficiaires se situe autour de 70 personnes avec une moyenne annuelle de 53 repas par jour.

Aujourd'hui, plusieurs fidèles bénéficiaires des premières années sont toujours servis.

Deux circuits sont établis, un sur le canton de St Germain : les lundi, mercredi et vendredi matin ; l'autre sur Pierre Buffière : les mardi, jeudi et vendredi après midi

Les livreuses Chantal et Colette parcourent plus de 32 000 km sur nos routes de campagne.

La composition des repas n'a pas changée depuis la création : un potage, une entrée, un plat de viande ou de poisson, un légume, un fromage et un dessert.

Le libre choix du nombre de repas par semaine est laissé aux bénéficiaires avec la possibilité de modification.

Le SIPRAD est géré par un bureau composé exclusivement d'élus bénévoles.

Il gère un budget annuel d'environ 160 000 €, du personnel et du matériel. Il doit aussi respecter les normes de sécurité sanitaires strictes. Il faut palier à tous les aléas car les repas doivent être livrés en temps et heure.

L'association bénéficie du soutien financier des communes et du Conseil Général ce qui permet de maintenir le repas à un prix raisonnable.

Merci à tous.

Handicapés, malades, invalides : la FNATH, une association pour vous aider !

La FNATH, association des accidentés de la vie est une association reconnue d'utilité publique.

Individuellement, la FNATH reçoit, écoute, conseille et défend les accidentés de la vie grâce à son service de conseil et de défense.

N'HESITEZ PLUS, VENEZ RENCONTRER UNE COLLABORATRICE DU SERVICE DE CONSEIL ET DE DEFENSE.

Les bureaux à LIMOGES sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le samedi matin de 9 h à 12 h.

Une permanence mensuelle est organisée avec une collaboratrice du service de conseil et de défense le 2^{ème} mercredi du mois, de 15 h 15 à 17 h, à la maison de l'enfance et de la famille – rue Frédéric Legrand.

La FNATH mène aussi une action revendicative auprès des pouvoirs publics afin d'améliorer le sort des accidentés de la vie.

A NOTER :

La FNATH accompagne et conseille les victimes du *Médiateur*®.

Pour tout renseignement :

FNATH - Groupement de la Haute-Vienne

11 Av. de Locarno

87000 LIMOGES

Tel : 05.55.34.48.97

Télécopie. : 05.55.34.68.66

E-mail : fnath.87@wanadoo.fr

www.fnath87.org

Date à retenir :

► **13 novembre 2011 Thé dansant – Espace de Couzuy à BOISSEUIL**



**Prévention des cancers
d'origine professionnelle :
Stand tenu par la section de Feytiat
le 4 juin 2011 afin de sensibiliser les
personnes à la problématique des
cancers d'origine professionnelle**

EYJEAUX

DIMANCHE 13 NOVEMBRE
MARCHÉ DE LA SAINT-MARTIN



Entrée Parking Gratuits



www.eyjeaux.com